



COMMUNIQUE DE PRESSE

Démarche de co-développement économique à l'échelle de l'Arc jurassien.

Renforcer le système territorial de production transfrontalier axé sur les compétences-métiers communes à l'Arc jurassien franco-suisse, le faire connaître à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de l'Arc jurassien franco-suisse, et l'intégrer dans une perspective de développement global de la région. Telle est la principale préconisation de l'étude sur le co-développement économique de l'Arc jurassien présentée ce jour à Neuchâtel dans le cadre du Conseil annuel de la Conférence TransJurassienne (CTJ).

L'étude transfrontalière, intitulée «Préparer une démarche de co-développement économique à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse» a été confiée à l'Agence régionale de Développement de Franche-Comté et un pool de prestataires côté suisse (Ecopo, Compas Management Services et GRET de l'Université de Neuchâtel). Basée sur une approche transfrontalière et participative, l'étude laisse une grande place aux analyses et perceptions des acteurs.

Les spécificités communes et les complémentarités du tissu industriel identifiées dans la partie diagnostic de l'étude, ainsi que le réseau déjà existant de relations permettent aux auteurs de l'étude de constater la présence d'un système territorial de production (ou cluster) transfrontalier à l'échelle de l'Arc Jurassien.

Le renforcement de la compétitivité du cluster passe par une densification de son réseau de relations. Deux axes stratégiques sont préconisés. L'un porte sur le renforcement des relations entre les acteurs de l'industrie au sein de l'Arc jurassien (axe interne), ce qui suppose de surmonter l'effet frontière qui filtre l'information et exacerbe la méfiance entre les acteurs. L'autre préconise un développement conjoint des relations extérieures du cluster industriel (axe externe). Cet axe semble plus porteur à court terme, car moins concurrentiel et moins chargé d'expériences négatives.

L'étude propose ensuite 19 pistes d'actions qui visent à construire la confiance entre les acteurs économique de l'Arc jurassien franco-suisse en mettant en œuvre prioritairement des projets rassembleurs, concrets et opérationnels. Le capital confiance ainsi constitué doit permettre sur le long terme d'envisager conjointement des mesures de fonds à même de renforcer le cluster transfrontalier de l'Arc jurassien.

Une stratégie des petits pas qui vise d'abord des objectifs extérieurs pour tisser ensuite des relations intérieures !

Neuchâtel, le 12 novembre 2009

Informations complémentaires : Frédéric Quiquerez (ECOPO - Conseil en économie politique et régionale) 077 441 95 94

Le résumé de l'étude est disponible sur le site www.arcjurassien.ch